



Ecole Elémentaire
Rue de l'Aire
83580 GASSIN
tél : 04 94 56 10 61
fax : 04 94 56 61 19

Procès verbal du Conseil d'école du 5 juillet 2021

Durée : La séance débute à 17 h 15

Présents :

Représentante de la Commune :

Madame VARINOT Adjointe chargée des affaires scolaires

Représentant(e)s des parents d'élèves :

Mesdames : PERRON, JOUVENT, SERIEYE, LARIBI, BONNAUD, MONTEIRO, DUCROT,
DECONINCK, MASSE,
Monsieur BOMAS

Enseignants :

Mesdames LAMBERTS, CHODAT, BLAY, BERTAUX, ROUANET
Messieurs PATEJ, BASTIE

Absents excusés:

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Madame le Maire

Monsieur SCHWARTZ DDEN

Monsieur TARDA

Madame Hermelin

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan de l'année scolaire 2020-2021
2. Prévisions de l'organisation pédagogique 2021-2022.
3. Projets 2021-2022
4. Sécurité, Locaux, environnement scolaire
5. Communication école/parents
6. Travaux
7. Questions des parents transmises au directeur avant le lundi 28 juin 2021

1. Bilan de l'année scolaire 2020-2021:

Tous les projets pédagogiques n'ont pas été menés à bien cette année.
Le Directeur remercie la Municipalité d'avoir largement contribué à leurs réalisations, notamment sur le plan pécuniaire.

A. Les projets pédagogiques de classe :

I. Projets réalisés :

- **Visite artistique et culturelle :**

Aucun projet avec le Carré Gaumont de Sainte -Maxime cette année.

- **Intervention sur le devoir de mémoire :**

M.GENTIL est intervenu le vendredi 18 décembre 2020 afin de présenter aux élèves de cm2, un film sur « Le Noël des poilus ».

Il est revenu le jeudi 11 mars pour présenter un film sur « les enfants pendant la guerre ». Les échanges avec les élèves sont toujours très constructifs et nous renouvèlerons la demande auprès de M. Gentil l'an prochain.

- **La liaison école-collège :**

- La réunion de liaison pour les passages en 6^{ème} s'est tenue le mardi 22 juin, j'ai personnellement assisté à la réunion.

- Les élèves de CM2 ont visité le collège V. Hugo le jeudi 20 mai 2021. Cette année la visite était plus courte avec le protocole sanitaire.

- **EPS :**

1 seule classe sur les deux prévues s'est rendue à la piscine de Saint-Tropez cette année :

- les CE1 de Mme LAMBERTS en 1^{ère} période

- **Activité voile :**

La classe Cm1/cm2 de Mme Blay n'a pas pu effectuer le projet voile cette année.

- **Liaison GS/CP :**

- Echanges entre enseignants sur les évaluations CP, récupération du cahier de culture de la maternelle pour le poursuivre à l'école élémentaire.

- Les GS sont venus visiter l'école et la classe de CP masqués avec autorisation des parents le lundi 28 juin.

- **Les projets artistiques :**

Nous avons terminé cette année les projets lancés en 2019/2020 mais qui n'avaient pu aboutir à cause du confinement.

« Banshee » pour les élèves des classes de ce2 et de cm1

« Le voyage d'Oregon » pour les élèves des classes de Ce1 et Cm2

Chaque élève est reparti avec un cd (enregistrement audio du spectacle).

- Les élèves de CP ont poursuivi l'initiation musicale avec Mme Carrion depuis début février avec un projet autour de l'album « Poulou et Sébastien ».

- Les élèves de ce2 et ce1 poursuivent leur voyage musical avec un projet autour de l'Afrique.

- Orchestre à l'école : La classe de cm1/cm2 a terminé son expérience de l'orchestre à l'école sur une année. Les élèves de cette classe se sont initiés à la pratique d'instruments à vent (trompette, trombone) dans le plus grand respect du protocole sanitaire. Ils ont fait de grands progrès et ont pu effectuer une représentation devant leurs parents à l'école le lundi 14 juin.

Ils se sont également produits sur la scène de Châteauvallon à Ollioules le mardi 22 juin devant les autres classes orchestre du département.

- **Défi mathématiques :**

Les élèves des classes de CP et CE1 ont participé au concours KOALA (mathématiques) le jeudi 18 mars, pendant que les élèves de la classe de ce2, Cm1 et cm2 ont participé au concours KANGOUROU le même jour.

- **Permis piéton :**

Les élèves de la classe de Ce2 de M. BASTIE ont tous obtenu le permis piéton cette année grâce à leur travail en lien avec la Gendarmerie de Saint-Tropez.

- **Classes transplantées :**

Annulation pour cette année à cause des contraintes sanitaires.

2. Prévisions de l'organisation pédagogique 2021-2022:

Le Directeur informe que l'école comptera toujours six classes à la rentrée 2021. Une liste de fourniture standard sera en ligne sur le site de la mairie.

Comme l'an dernier, afin de respecter les mesures de sécurité données par l'académie, les parents ne pourront pas entrer dans l'enceinte de l'école pour accompagner leur enfant. La note de rentrée du Ministère est sortie et nous attendrons les consignes d'ordre sanitaire pour nous prononcer sur la rentrée de septembre.

L'équipe enseignante sera modifiée l'an prochain, avec les départs de Mme Bertaux que nous remercions pour le travail effectué pendant cette année passée à Gassin et à qui nous souhaitons une bonne continuation.

Mais également Mmes Rouanet et Laplane qui, nous l'espérons, ont réussi et apprécié leur entrée dans le métier et se rappelleront cette année passée à Gassin. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans le métier.

Nous souhaitons également remercier Mme Chodat qui, après 17 années passées à l'école, commencera une nouvelle vie dans une nouvelle école. Notre couteau suisse de l'enseignement qui depuis toutes ces années a vu passer bon nombre d'élèves et surtout bon nombre de niveaux différents, simples, doubles et toujours complexes !! Nous lui souhaitons tous, le meilleur pour la suite de sa carrière.

Madame Mignot intégrera l'équipe enseignante à la rentrée et sera en charge de la classe de cp/ce1. Madame Muller rejoint aussi l'école et prendra la classe de ce2/cm1 à la rentrée.

Nous attendons l'enseignant qui remplacera pour le poste de TS (1/4 de M.BASTIE).

- Les élèves de l'école se répartissent ainsi par niveau à ce jour, la période de vacances scolaires pouvant nous amener des inscriptions.

Moyenne de **22.16 élèves/classe**

niveaux	nb d'élèves
CP	27
CE1	35
CE2	18
CM1	22
CM2	31
TOTAL	133

- L'organisation pédagogique des classes pour l'année scolaire 2021-2022 est une prévision à ce jour:

Niveaux	Nb d'élèves	Enseignant
CP	23	M. Patej
CP/CE1	16 (4+12)	Mme Mignot
CE1	23	Mme Lamberts
CE2/CM1	23 (18+5)	Mme Muller
CM1/CM2	23 (17+6)	Mme Blay
CM2	25	M. BASTIE
TOTAL	133	

L'équipe enseignante, en conseil des maîtres, a pris cette décision de manière à pouvoir alléger le cour double cp/ce1 et accueillir dans n'importe quel niveau en cas d'arrivée durant l'été ou l'année scolaire.

Je rappelle que le choix de répartition des élèves dans les classes relève du conseil des maîtres.

Par ailleurs, la répartition et la composition des classes peut encore varier au cours de l'été en fonction d'arrivées ou de départs d'élèves. Elle est, à ce jour, provisoire et non définitive.

3. Projets année scolaire :2021-2022

Tous les projets envisagés pour l'année scolaire 2021-2022 sont sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et des mesures qui seront prises d'ici la rentrée de septembre et sous réserve d'acceptation.

- **Les projets artistiques et culturels :**

- Une demande a été faite à l'Inspection pour une intervention musique pour l'ensemble des élèves de l'école sur l'année scolaire avec une rotation entre classes sur les créneaux. Le projet sera axé sur l'écologie.

- Des demandes pour des sorties théâtre au Carré Gaumont de Sainte-Maxime seront faites par certaines classes, mme Courcier est venue nous présenter les représentations pour la saison le lundi 28 juin 2021.

- **Les projets EPS :**

- 3 classes feront une demande pour la natation à partir de la rentrée sur le créneau du mardi matin.

- Les ce1 de Mme Lamberts dès septembre puis les Cp/Ce1 et les cm1/cm2 sur la période 2.

- Un projet escalade sera en principe mis en place (à confirmer sur la classe de cm1/cm2).

- Un éventuel projet golf à mettre en place sur le cycle 3 (cm2).

- Nous espérons que la classe de Cm2 renouvellera la pratique de l'activité voile au mois de juin prochain (à l'école de Voile de la Moune).

- **Permis piéton :**

- Il sera reconduit l'an prochain pour les élèves de ce2 de l'école et sûrement mis en place pour les élèves de cm2 qui ne l'ont pas passé en ce2 (confinement).

- **Permis vélo :**

La mise en place du permis vélo pour les élèves de cm1 est à l'étude avec les services de la gendarmerie (il était mis en place il y a plusieurs années et l'expérience a été menée cette année à Saint-Tropez).

- **Permis internet :**

La demande d'intervention des gendarmes pour les cm2 sur le permis internet sera renouvelée.

- **Classes transplantées :**

-Un projet de classes transplantées est à l'étude pour 2 classes de l'école (Ce2/cm1 et cm2) et le Directeur souhaiterait savoir si la Municipalité pourra prendre en charge une partie du séjour comme les années précédentes (devis effectué et qui sera transmis à la mairie).

Une liste de bus pour le prévisionnel de l'année 2021/2022 sera transmise à la Municipalité par mail.

- **Volet numérique :**

Dans le cadre d'un plan numérique National, la Municipalité de Gassin a constitué un dossier afin de permettre l'équipement des classes de l'école avec du matériel informatique de qualité mais aussi la mise en place d'un Environnement Numérique de Travail pour la communication avec les familles. C'est une très belle avancée et nous remercions l'ensemble des acteurs de ce projet pour leur engagement.

- **Labellisation niveau 1 Eco-école :**

Nous avons fait une demande auprès de l'Inspection pour obtenir la labellisation E3D niveau 1 pour l'école à la rentrée 2021. École en Démarche globale de Développement Durable en lien avec les services municipaux afin de sensibiliser les élèves et futurs citoyens de demain à ce problème de société.

4. Sécurité, Locaux, Environnement scolaire :

Le Directeur rappelle que dans le cadre du DUER, le registre « danger grave et imminent » est à la disposition des personnes autorisées à pénétrer dans l'école, quelles que soient leurs fonctions.

Le dernier exercice d'évacuation incendie a été effectué le lundi 5 avril 2021.

Les exercices du PPMS ont été réalisés cette année et ils ont permis de valider notre PPMS contre les différents risques (nuage toxique et feu de forêt).

L'exercice du PPMS volet Attentat a été réalisé le jeudi 19 novembre 2020.

5. Communication école/parents :

Le Directeur tient à rappeler certains points importants au niveau de la communication entre les familles et l'école.

En effet, après avoir vécu une période compliquée lors du confinement de mars 2020, nous avons paré au plus pressé et pris la décision de créer des groupes de communication avec nos numéros de téléphone personnels et d'échanger par mail avec nos boîtes professionnelles. Ces moyens de communication se sont avérés très efficaces durant cette période.

Maintenant que nous ne sommes plus en confinement, les numéros de téléphones personnels des enseignants (whatsapp compris) n'ont plus à être utilisés pour signaler des absences, demander des rendez-vous....

Vous pouvez joindre l'école par téléphone au 04 94 56 10 61 durant les heures d'ouverture ou par mail ecole.0830512f@ac-nice.fr, sinon nous vous demandons d'utiliser le cahier de liaison de votre enfant.

Nous devrions en principe être équipés assez rapidement d'un Environnement Numérique de Travail sur lequel des fonctions de communication institutionnelle devraient voir le jour. Vous pourrez alors l'utiliser à bon escient afin d'échanger avec l'enseignant(e).

6. Travaux :

Une liste de travaux sera remise aux services techniques.

Les enseignants de l'école remercient la municipalité pour tout ce qui a été réalisé durant cette année scolaire.

Dans les grands projets et en reprenant une demande des parents d'élèves élus depuis l'an passé, nous souhaiterions pouvoir créer un espace parent dans « la salle blanche » à l'entrée de l'école.

Mme Varinot : « Je renouvelle mes doutes concernant l'opportunité de créer un tel espace alors que la consigne est, dans le cadre de Vigipirate, de ne plus faire rentrer les parents dans l'école; j'ignore à ce jour toujours à quoi servira précisément cet espace (pour qui, pour quoi, sur quels créneaux horaires?), et je crains que seuls les parents qui ne travaillent pas bénéficient de cet aménagement, au détriment des autres. Etant entendu évidemment que j'examinerai avec attention tout projet clairement formulé et explicité par les parents. N'hésitez pas à me faire parvenir les textes officiels qui mentionnent ce type d'organisation dans des écoles (ou exemples de fonctionnement repérés sur des sites). »

7. Questions diverses :

Avant de terminer ce conseil d'école, l'équipe enseignante se joint à moi, pour remercier M. Tarda et Mme Laribi, parents d'élèves élus qui n'auront plus d'enfant à l'école élémentaire l'an prochain, pour leur investissement au sein de l'école durant toutes ces années. Nous souhaitons aussi une bonne continuation à nos élèves qui partiront en 6^{ème} l'an prochain.

Le directeur remercie la Municipalité et ses employés pour leur efficacité et leur disponibilité en ce qui concerne l'école.

La parole est laissée aux différents membres du conseil :

Questions des parents :

-Un parent souhaiterait savoir qui a les numéros des parents durant les différents temps municipaux et qui doit appeler les parents ?

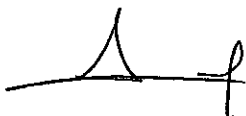
Mme Varinot explique qu'il y a des responsables sur chaque site ayant les numéros des parents afin de pouvoir les prévenir en cas de problème.

-Serait-il possible de prévenir avant les parents dans le cahier de liaison en cas d'absence ?

Il est effectivement possible de prévenir plus tôt dans le cahier de liaison des élèves en cas d'absence d'un enseignant, en revanche nous ne pourrions pas vous donner le motif de l'absence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19h30.

Le secrétaire :



Le président :

~~École Élémentaire
8, rue de LAIRE
83380 GASSIN
Tél. : 04 94 56 10 61
Fax : 04 94 56 61 19~~